



2025_IIOPEB_006 - 1/2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du mardi 15 avril 2025

Présents :

M. Raymond BERDOU, M. Jérôme BLASQUEZ, M. Jean-christophe CID, Mme. Muriel FREYCHE, M. Pascal BOUREAU

Absents :

M. loïc GOJARD, M. Gilbert HEBRARD, M. Victor DENOUVION

Délibération N°2025_IIOPEB_006

PROPOSITION FINANCIERE ET TECHNIQUE POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC ET D'UNE TENTATIVE DE REGENERATION DE 3 PIEZOMETRES

Considérant que lors de la séance du 6 juin 2023, les élus du Conseil d'administration de l'Institution de Filhet ont été informés que suite à un contrôle du service de sécurité des ouvrages hydrauliques de la DREAL, une augmentation significative de la piézométrie sur le piézomètre Pz3 en aval rive gauche du barrage a été constatée,

Considérant que lors d'investigation de terrain, il est apparu que des phénomènes de colmatage et de coloration inexpliqués nécessitent d'approfondir certains paramètres,

Considérant qu'il est recommandé de réaliser un diagnostic et de tenter une régénération de ces ouvrages dont les résultats permettront de finaliser le projet de drainage complémentaire,

Vu le rapport de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration décide :

Article 1 : D'approuver la proposition technique pour la réalisation d'un diagnostic et de tenter une régénération de 3 piézomètres sur le dispositif d'auscultation,

Article 2 : D'accepter la proposition financière de Rives et Eaux du Sud Ouest pour un montant de 6 600 € TTC (Six mille six cent Euros),

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Président de l'Institution à remplir toutes les formalités utiles en vue de l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois suivant sa publication.

Pour extrait conforme